

AFFAIRE N° 30

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE 1990
(subventions à diverses associations)

Gabriel ARMOUDOM donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'effectuer les opérations suivantes au Budget de 1990.

Affectation des crédits ouverts

* Dépenses

Du

chapitre 968 - article 657
** Subventions à divers - 31 237,00

Au

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Chefs
d'Entreprises (A.C.E.) 7 880,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Commerçants
du Centre-Ville (A.C.C.V.) 7 720,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Commerçants
de Saint-Denis (A.C.S.D.) 7 775,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Femmes
Chefs d'Entreprises Mondiales (A.F.C.E.M.) 7 862,00

AFFAIRE N° 30

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE 1990
(subventions à diverses associations)

Gabriel ARMOUDOM donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'effectuer les opérations suivantes au Budget de 1990.

Affectation des crédits ouverts

* Dépenses

Du

chapitre 968 - article 657
** Subventions à divers - 31 237,00

Au

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Chefs
d'Entreprises (A.C.E.) 7 880,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Commerçants
du Centre-Ville (A.C.C.V.) 7 720,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Commerçants
de Saint-Denis (A.C.S.D.) 7 775,00

chapitre 968 - article 657
** subvention à l'Association des Femmes
Chefs d'Entreprises Mondiales (A.F.C.E.M.) 7 862,00